

Flash éco AFEP : Les dépenses publiques en France

Vendredi 30 novembre 2012

Les débats actuels sur la compétitivité de l'économie française font souvent référence à l'importance de la dépense publique en France, sans expliciter sa nature et ses objectifs. Ce flash vise à présenter la structure de la dépense publique¹, son évolution sur longue période et la trajectoire envisagée par le Gouvernement pour les années à venir.

1. La structure des dépenses publiques

Avec près de 1 120Md€, la dépense publique représentait 56,0 % du PIB en 2011. Contrairement à ce qui est parfois imaginé, l'Etat n'est que le deuxième contributeur à la dépense publique (295Md€ au sens strict et 370Md€ en intégrant les organismes divers d'administration centrale²) : ce sont les administrations de sécurité sociale qui ont le poids le plus important (46 % de la dépense publique et plus d'un quart de la richesse nationale). Ces dépenses sont composées pour plus des trois quarts par des prestations sociales : pensions de retraite, remboursements d'assurance-maladie, prestations familiales et d'assurance chômage...).

en Md€, à périmètre constant et hors transferts	2011
Total	1 119
Etat	295
Organismes divers d'administration centrale	75
Administrations publiques locales	229
Administrations de sécurité sociale	520

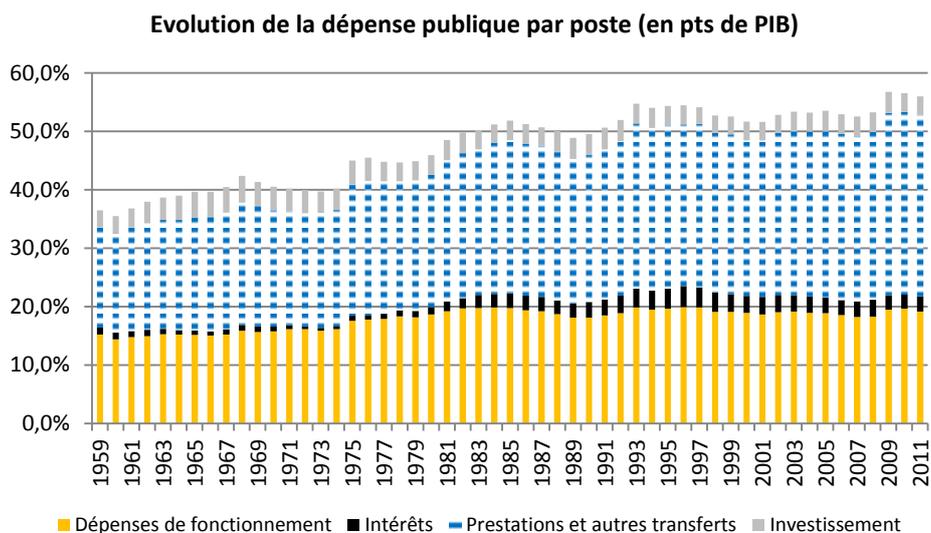
D'un point de vue fonctionnel, la dépense publique se ventile de la façon suivante : 46 % de prestations sociales, 34 % de fonctionnement, 6 % d'investissement, 5 % de charges d'intérêt (remboursement de la dette), 9 % d'autres.

2. L'évolution sur longue période

Le poids de la dépense publique dans la richesse nationale est passé de 36,5 % du PIB en 1959 à 56 % en 2011. Cette forte croissance de près de 20 points s'explique pour environ 14 points par la croissance des prestations sociales et des autres transferts, pour 4 points par les dépenses de fonctionnement, pour 1,4 point par les charges d'intérêt, l'investissement étant relativement stable (+ 0,2 point). L'analyse sur une période plus courte fait apparaître des résultats similaires concernant le dynamisme des prestations sociales, mais modifie la hiérarchie entre charges d'intérêt et dépenses de fonctionnement : entre 1978 et 2011, les premières expliquent 14 % de la croissance des dépenses, contre 7 % pour les secondes. Le poids de la dette publique a en effet plus que triplé depuis 30 ans sous l'effet des déficits accumulés.

¹ On lira avec grand intérêt le rapport sur la dépense publique annexé au PLF pour 2013, qui a fourni l'essentiel des informations contenues dans ce flash.

² Opérateurs de l'Etat : Musée du Louvre, CNRS....



Source : INSEE.

3. La trajectoire du Gouvernement pour 2013-2017

Dans le cadre de la trajectoire pluriannuelle de finances publiques, le Gouvernement a prévu de ramener la part des dépenses publiques de 56,3 % du PIB en 2013 à 53,6 % en 2017. Cet ajustement de près de 3 points de PIB représente un effort conséquent. A titre illustratif, la part des dépenses dans le PIB a diminué de près de 2,8 points entre 1996 et 2000. Or « l'effet dénominateur » avait joué à plein à cette époque : en effet, le ratio évolue à la fois en fonction des dépenses et de la richesse nationale. La croissance moyenne a été de près de 3 % au cours de cette période, ce qui a mécaniquement réduit la part des dépenses, même si celles-ci ont progressé à un rythme relativement modéré à la fin des années 90. Sur les quelques 3,5 points de PIB d'effort structurel³ prévus par le Gouvernement en 2017 par rapport à 2013, presque 2 points proviendraient d'efforts en dépenses et le complément en recettes. Le défi est donc de taille, car il suppose d'agir de façon rapide et massive afin de dégager des économies à brève échéance, la contribution de la croissance à la réduction de la part des dépenses, et donc du déficit, devant être modeste à moyen terme.

Le sujet de la dépense publique fait partie des incontournables des débats de politique économique. Un constat clair ressort des chiffres de l'INSEE : un niveau de dépenses élevé et qui a fortement augmenté depuis un demi-siècle du fait, principalement, de la création puis de l'extension du modèle de protection sociale « à la française ». Les dépenses de fonctionnement ont également contribué à la croissance des dépenses, mais de façon secondaire, alors que les charges d'intérêt ont logiquement augmenté du fait de l'endettement croissant du pays. Ce constat appelle donc des réponses précises : toute trajectoire crédible de désendettement passe par des réformes structurelles du système de protection sociale. Une nouvelle réforme des retraites, par exemple, pourrait avoir de puissants effets à la fois en termes financiers (moins de dépenses de pension, plus de masse salariale) et économiques (augmentation du potentiel de croissance). Compte tenu du besoin de financement, les efforts initiés sur les dépenses de l'Etat doivent absolument être poursuivis. Quant aux collectivités locales, il importe de mettre à profit le futur « acte III » de la décentralisation afin de réduire leurs dépenses.

³ Le concept « d'effort structurel » retrace l'amélioration du solde structurel (solde public corrigé des fluctuations de la conjoncture) qui est imputable à la maîtrise des dépenses et aux mesures nouvelles en recettes.